



Le mardi 2 avril 2019 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 27 mars 2019 - Nombre de membres en exercice : 26

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, MM. Bernard JEAN-BAPTISTE, Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET.

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Anne-Catherine DERVILLE (à M. Eric DESREUMAUX), M. Claude LAMARCO (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX), Mme Aurélie VERNIER (à M. Riquier WILLOQUET).

Absente excusée : Mme Danièle PETIT.

Absents : Mme Colette GRASER, M. Stéphane DELANNOY, M. Alexandre MEZIERE, Mme Dong NGUYEN.

N°19-1-34

FINANCES

Remboursement de frais

Rapport de M. Xavier RUYANT,
Adjoint au Maire

Afin de procéder sur internet à l'achat en ligne :

- d'un hébergement web OVH pour un montant d'environ 150 € TTC
- du renouvellement du nom domaine du site ANDROMEDE pour un montant d'environ 100 € TTC
- d'un abonnement informatique Sendinblue (routage mail professionnel) pour un montant d'environ 350 € TTC.

nous vous demandons d'autoriser M. Nicolas Vandebussche, Directeur Général des Services à se faire rembourser les frais correspondants.

Cette dépense sera imputée au budget correspondant.

Travaux préparatoires
CA du 5 mars 2018
CG du 25 mars 2018

Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus

Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme

Le Maire

